



COMMUNIQUE IMPORTANT

CE QU'IL FAUT RETENIR SAISON 2020-2021 :

- DEPOT DE DOSSIER D'ENGAGEMENT AU PLUS TARD LE 29 OCTOBRE 2020.
- TOUT DEPOT ENTRE LE 29 OCTOBRE 2020 ET LE 05 NOVEMBRE , LE CLUB SERA SANCTIONNE D'UNE AMENDE DE 20.000 DA
- APRES LE 05 NOVEMBRE 2020 AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE

DROIT D'ENGAGEMENT 800.000 DA

- CATEGORIE JEUNES UNIQUEMENT 100.000 DA PAR CATEGORIE

CATEGORIE D'EQUIPES A ENGAGER ET AGE REQUIS

- 1-SENIORS NES AVANT 01.01.2002
- 2-U19 2002-2003
- 3-U17 2004-2005
- 4-U15 2006
- 5-U14 2007 (F à 9) FACULTATIF
- 6-U13 2008 (F à 8) FACULTATIF

ENREGISTREMENT DES LICENCES SENIORS

- DU 13/09/2020 AU 05/11/2020
 - 30 JOUEURS AU MAXIMUM
 - 05 JOUEURS DE PLUS DE 30 ANS NE AVANT LE 1^{ER} JANVIER 1991
 - 10 JOUEURS DE MOINS DE DE 23ANS NES ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 1998 ET LE 31 DECEMBRE 2001.

CATEGORIE JEUNES

- 20 JOUEURS AU MINIMUM PAR CATEGORIE JEUNES AVANT LE COUP D'ENVOI.
- APRES LE DEMARRAGE DU CHAMPIONNAT JUSQU'A LA FIN DE SAISON 10 LICENCES AU MAXIMUM A ENREGISTRER SOIT 30 LICENCES PAR CATEGORIE

COUPE D'ALGERIE

LA PARTICIPATION DES CLUBS DES DIVISIONS REGIONALE EST FACULTATIVE

LRFA